

# **INSTITUT DE FRANCE**

## **ACADEMIE DES BEAUX-ARTS**

DISCOURS PRONONCE DANS LA SEANCE PUBLIQUE TENUE PAR L'ACADEMIE  
DES BEAUX-ARTS

présidée par M. Gérard Lanvin, président de l'Académie, le mercredi 25 juin 2003

POUR LA RECEPTION DE

**M. Yves BOIRET**

ELU MEMBRE DE LA SECTION ARCHITECTURE

par

**M. Marc SALTET**

Monsieur le Ministre,  
Messieurs les ambassadeurs,  
Mes chers confrères,

Sous cette prestigieuse Coupole, j'ai l'honneur et la joie de recevoir un nouveau confrère, architecte, récemment élu à l'Académie des Beaux-Arts ; il est appelé à occuper un fauteuil créé.

Je vais donc vous parler de mon ami Yves Boiret en m'adressant à lui dans les formes traditionnelles de notre auguste compagnie.

Monsieur,

Nous nous connaissons depuis 30 ans. Lors de notre première rencontre, en 1973, j'étais le président de l'Académie d'Architecture ; je vous y recevais, Place des Vosges, en l'Hôtel de Chaulnes, à titre de membre nouvellement élu dans cette Académie.

Vous étiez alors un jeune architecte, pourtant déjà choisi par vos confrères pour présider, dans des circonstances délicates, votre Compagnie des Architectes en Chef des Monuments Historiques.

Je me souviens avec précision des termes mêmes de mon accueil ; je les cite: « Nous recevons, parmi nous, un architecte qui sait ce qu'il veut.

« Il l'exprime avec opiniâtreté et autorité, assorties d'une diplomatie courtoise, sereine et efficace car fondée sur le bon sens...».

Ce jugement faisait alors état d'un combat difficile mené par vous, face à certains représentants de votre administration, en vue d'obtenir le rétablissement et la régularisation du mode de recrutement de futurs Architectes en Chef des Monuments Historiques par un concours d'État, créé en 1873, mais récemment

abandonné.

Vous vous êtes battu. Vous avez gagné.

Depuis lors, 55 architectes ont été, au cours des ans, désignés par ce concours, rétabli, pour accomplir, dans « l'intérêt public », l'importante mission qui est la leur. Trente années exactement après cette réception à l'Académie d'Architecture, vous demandez aujourd'hui, au Doyen de l'Académie des Beaux Arts, et au nom de l'amitié qui nous lie, de vous accueillir sous la Coupole de l'Institut de France. La perception lucide du parcours exceptionnel qui vous caractérise aurait pu m'inciter à n'accepter qu'avec hésitation l'honneur que vous me témoignez ainsi; mais étant convaincu de n'avoir rien à modifier de l'éloge prononcé sur vous il y a trente ans d'une part, notre estime réciproque ne s'étant jamais amoindrie d'autre part, et notre amitié n'ayant fait que croître, j'ai immédiatement accédé à votre requête.

Je suis pourtant très embarrassé : malgré l'homogénéité du personnage que vous êtes resté depuis que je vous connais, comment traduire brièvement, dans les formes requises d'un éloge traditionnel, les actions si variées menées dans votre vie professionnelle si dense?

Pour y parvenir, je vais tenter seulement de dessiner votre profil ; le plus significatif à mes yeux sera celui que j'apprécie, car il exprime, j'espère de façon fidèle, l'origine même de votre bonheur et de votre réussite.

Vous vous plaisez, en effet, à déclarer que vous êtes heureux dans la vie. Vous en attribuez le mérite à un environnement familial uni, équilibré, joyeux.

Et puis, mais c'est essentiel, vous aimez votre métier.

Vous l'avez d'ailleurs choisi en connaissance de cause, car vous vous y intégrez dans une dynastie d'architectes à laquelle vous appartenez.

Vous y exercez une activité libérale de généraliste. Elle vous revient, en filiation directe de grand-père à père puis à petit-fils, et elle est fondée sur la confiance raisonnée du client à son architecte.

Rien n'était jadis plus traditionnel que ce processus.

Le diplôme d'architecte obtenu, vous rejoignez en effet votre père dans une association qui durera trente années vécues dans l'harmonie, la confiance confraternelle, l'affection familiale.

Vous y pratiquez « l'Art de bâtir pour toutes sortes de personnes », mais vous pressentez rapidement que cet exercice local va devoir s'orienter, en se spécialisant, vers des activités nationales, voire internationales plus larges.

Vous vous y êtes préparé avant même le diplôme d'architecte par l'enseignement de l'Institut d'urbanisme, le cours d'archéologie de l'École des chartes, le diplôme d'études supérieures pour la conservation et la restauration des monuments anciens de la France. Tout cela vous a ouvert des aperçus peu abordés à l'École nationale supérieure des Beaux Arts.

L'enseignement de l'Architecture vous attire également. Votre confrère et ami Michel Marot a fait appel à vous pour l'assister dans l'atelier qu'il dirige. Mais le bonheur d'enseigner vous séduisant, vous serez plus tard chargé de cours au Palais de Chaillot, à l'Université de Louvain, au Restauro de Rome, à l'École Nationale du Patrimoine à Paris.

Par ailleurs, un grand-père magistrat vous a inculqué le respect rigoureux du droit, de l'équité, l'estime de la fonction publique, le dévouement au service de l'État. Aussi, à 40 ans, la Cour d'Appel de Paris vous désignera au nombre de ses architectes experts.

Vous apprécierez ce type de mission qui consiste à observer, à écouter puis à rendre compte avec clarté et objectivité.

Tout comme l'enseignement, de telles missions vous auront beaucoup appris.

Mais d'autres impulsions, héritées de votre ascendance maternelle peuvent expliquer un infléchissement de votre parcours : de nombreux artistes de votre famille ont collaboré avec Viollet-le-Duc. Vous découvrirez plus tard, avec émotion, dans de nombreux édifices où vous aurez vous-même à intervenir, les œuvres de votre arrière-grand-père, Louis Steinheil, peintre, verrier, orfèvre à l'occasion, de vos oncles et cousins Geoffroy-Dechaume, sculpteur, de Boeswilwald, architecte.

En 1963, huit ans après votre diplôme d'architecte, l'orientation de votre carrière (et de votre vie !) va changer. Vous avez 37 ans. Vous êtes reçu au concours de recrutement au poste d'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Votre carrière sera longue au service du patrimoine.

Est-ce possible, sans être lassant et en quelques minutes, de citer le nombre et l'ampleur de vos réalisations en faveur des monuments, que ce soit pour le Ministère de la Culture, celui des Affaires Étrangères, pour l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, mais également dans tous ces organismes collatéraux non gouvernementaux, notamment l'ICOMOS dont vous présiderez la Section française, et les associations qui souhaitent fréquemment recueillir vos conseils ? Mieux qu'un exposé exhaustif, je cernerai plutôt l'esprit qui vous guide dans la façon d'aborder les problèmes posés, et de les traiter avec leurs divers acteurs. Certes, chacun est libre de vous juger sur vos œuvres, mais peu nombreux sont ceux capables de percer le secret de votre réserve naturelle, même s'ils y distinguent la force talentueuse de ce qui conduit à l'aboutissement de vos actes.

Permettez-moi d'avancer quelques hypothèses sur le secret de votre réussite.

Vous êtes un homme qui a le goût des contacts : le souvenir que vous laissez derrière vous, dans la multiplicité de vos lieux d'intervention, le démontre.

Vous y découvrez une évidence: la persuasion recherchée ne s'obtient jamais de la même façon, selon les lieux d'intervention et les acteurs rencontrés ; elle exige la connaissance approfondie et l'amour sincère de la beauté des terroirs; elle ne s'obtient jamais sans dialogue, sans explications, sans témoignage patient des motifs de sa propre conviction.

Elle nécessite de ne jamais être économe de son temps.

Vous êtes un homme de conviction fondée sur le bon sens.

Mais si le sentiment intime du bien-fondé de votre position n'est pas partagé, plutôt que de renoncer à votre propre certitude, vous sollicitez d'être déchargé d'une mission qu'il vous serait impossible de mener à bien. Vous l'avez montré dans deux circonstances :

- à Jérusalem, face à l'impossibilité de raisonner les communautés religieuses du Saint Sépulcre dont les conceptions respectives en un lieu d'intérêt mondial s'opposaient; vous renoncez à poursuivre une mission impossible.

- à Paris, lors de votre participation au concours organisé pour l'aménagement du Musée d'Orsay dans l'ancienne gare : vous avez renoncé à privilégier la fonction muséographique au détriment d'un espace significatif de son temps ouvrant sur l'un des plus beaux paysages de Paris : la Seine, le Louvre, les Tuileries.

Votre parti n'a pas convaincu; mais dans ces deux situations vous avez senti combien la tranquillité de la conscience est source de paix intérieure.

En revanche, votre proposition sur le sort à réserver à la Basilique Saint-Sernin de Toulouse avait obtenu l'approbation incontestable des instances scientifiques et administratives du Ministère de tutelle. Mais de très violentes attaques, dirigées contre vous, à titre personnel, espéraient pouvoir s'opposer à une réalisation admise pourtant dans le respect des règles établies dans un pays de droit.

Vous avez refusé la proposition qui vous était soumise d'un compromis opportuniste.

Vous avez gagné. L'avenir jugera.

Vous avez la capacité rare de savoir concilier l'inconciliable. Cela vous permet d'associer à la préservation du passé et de ses symboles qui font l'histoire, les marques de notre temps qui la prolongent. Les abords du château de Vincennes, la réutilisation de l'ancienne abbaye du Val-de-Grâce, le traitement des Secteurs Sauvegardés, notamment celui de Versailles, en témoignent.

Les qualités de diplomate que l'on vous prête et votre sagesse se sont manifestées en maintes circonstances où l'on a fait appel à vous chaque fois qu'il fallait éviter des conflits et trouver des remèdes.

Vous acceptez aujourd'hui de répondre à l'appel qui vous est adressé au sein de l'Institut de France par l'Académie des Beaux Arts. En tant que Doyen de cette illustre instance, je m'en réjouis et forme un vœu ardent: que votre rôle y trouve sa place!

Soyez le bienvenu parmi nous !